



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question écrite n° 9648

Texte de la question

M. Denis Jacquat reprend les termes de sa question écrite posée le 19 décembre 2006, sous la précédente législature, demeurée sans réponse, et attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur les propositions exprimées par l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie dans le livre blanc intitulé : « Les Diplômes à l'épreuve du chômage. » Concernant la formation professionnelle tout au long de la vie, il est notamment recommandé de construire une offre de formation et de certification compatible avec les nouvelles notions de parcours professionnels, en favorisant la sécurisation de ces parcours, la mixité des publics, et la continuité entre l'offre de formation initiale et l'offre de formation en cours de vie active. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9648

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2007, page 6834

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)